



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 MARS 2015

DELIBERATION N° 8

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 24
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quinze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCOQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : M.EVENE (pouvoir à F.GONZALEZ), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCOQ), C.ORDONNES (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à P.ACEDO), Ch DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint, expose que pour apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales, l'article 11 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que les assemblées délibérantes devront débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la collectivité. Cette disposition s'applique cette année pour le bilan de l'exercice 2014.

Il fait part au Conseil des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2014 décrites dans l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

- approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2014.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 18 mars 2014
Le Maire,
Francis GONZALEZ

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

